

Axé sur le client.
Axé sur les relations.



www.groupeconseilenassurance.ca

LE GROUPE CONSEIL EN ASSURANCE

Assurance des personnes-clés



Qu'est-ce que l'assurance vie et invalidité pour personne clé ?

Couverture d'assurance qui protège financièrement une organisation contre le décès inattendu ou l'incapacité d'un propriétaire ou d'un dirigeant d'entreprise considéré comme une personne clé du succès de l'entreprise. Les propriétaires et les dirigeants d'entreprise consacrent beaucoup de temps et d'efforts à acquérir les connaissances et l'expérience nécessaires pour générer des revenus, forger des partenariats, constituer une clientèle et acquérir les ressources de propriété intellectuelle essentielles au succès continu de l'entreprise.

Quel est l'impact de la perte d'une personne clé pour votre Entreprise ?

Le décès prématuré ou l'invalidité permanente d'une personne clé peut affecter les éléments suivants de votre organisation :

- Capacité à acquérir de nouvelles affaires ;
- Capacité à exécuter des mandats et des projets immédiats ;



- Coûts opérationnels, financement ou autres dépenses ;
- Valeur actionnariale pour les sociétés cotées en bourse ; et
- Confiance des actionnaires, des créanciers et des employés, les incitant ainsi à
- rechercher des opportunités alternatives.

Que propose l'assurance le personne clé ?

Cela crée une disponibilité de capital libre d'impôt et souvent immédiate, de sorte qu'avec un plan de succession viable, les propriétaires d'entreprise peuvent compenser la perte de revenus et satisfaire les attentes des clients et des prêteurs jusqu'à ce que la transition vers une personne clé de remplacement soit finalisée.

Votre organisation devrait-elle avoir une personne clé assurance ?

Une personne clé pourrait être :

- Un fondateur ou propriétaire responsable de la majorité du développement de l'entreprise et responsable de la fidélisation et des relations clients à long terme ;
- Une personne possédant un capital intellectuel et une expérience unique qui constituent un facteur déterminant pour le développement de produits ou pour attirer de nouveaux clients ;
- Une personne possédant des capacités de leadership avérées qui se traduisent par une contribution financière importante à l'organisation ;
- Une personne clé dans la gestion financière ou dans la négociation d'accords de prêt préférentiels au nom de l'entreprise ; où
- Un individu qui a inventé un produit ou un service unique qui n'est pas facilement reproductible.

Quel est le risque pour votre entreprise si une personne clé :

- Décédé ?
- Est-il devenu incapable ou incapable de contribuer à la rentabilité financière continue de l'organisation ?
- Vous avez détenu une participation dans l'organisation en tant qu'actionnaire qui a été transférée à un bénéficiaire, ce qui a entraîné des difficultés opérationnelles ou financières pour l'organisation ?

Axé sur le client.
Axé sur les relations.



www.groupeconseilenassurance.ca

LE GROUPE CONSEIL EN ASSURANCE

Comment GCA peut vous aider :

Pour discuter des opportunités de votre organisation en matière d'assurance personne clé et de solutions financières supplémentaires, veuillez contacter un conseiller GCA dès aujourd'hui.

Canada Est et Ontario (Anglais) :

Guy Bentley, Président
(416) 363 0072
gbentley@iagi.ca

Canada Ouest (Anglais) :

Janice Tchida, Conseillère en
Assurance
(587) 393 2813
jtchida@iagi.ca

Québec (Français) :

Lissa-Marie Brossard,
Conseillère en assurance de
personnes
(514) 348 9422
lbrossard@iagi.ca